

Envoyé en préfecture le 02/12/2019

Reçu en préfecture le 02/12/2019

Affiché le **- 2 DEC. 2019**

ID : 029-212902936-20191126-DE26118-DE



MAIRIE DE TREGUNC

RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITES
2018 DU
SYNDICAT
DEPARTEMENTAL
D'ENERGIE DU
FINISTERE (SDEF)

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick - Valérie VOISIN - TANGUY Michel - DEROVOUT Dominique – FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc - DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno - JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane - Jean-Paul NIVEZ - SALAUN Fanny – GUYON Yoann - DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINQUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe - JAFFREZIC Marcelle - ALITURKI Stéphanie.

Absente :

- Morgane HEMON

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Marie-Pierre RIVIERE à Régine SCAER JANNEZ

Date de convocation : 18 novembre 2019

Marcelle JAFFREZIC est nommée secrétaire de séance

Monsieur TANGUY, Adjoint au Maire, indique que conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à entendre chaque année un rapport sur l'activité et le compte administratif des EPCI dont la commune est membre.

Depuis sa création le 10 Décembre 1948, le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Finistère, aujourd'hui Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF), a pour mission d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique. Le SDEF regroupe actuellement 271 communes sur les 279 que comprend le département.

La commune de TREGUNC adhère au SDEF depuis 2014.

Il a pour missions principales d'accompagner les collectivités adhérentes dans leurs projets d'aménagement notamment au travers de travaux d'extension, de renforcement des réseaux électriques, d'amélioration esthétique des lignes aériennes, d'enfouissement, d'éclairage public et de communications électroniques.

Le bureau du SDEF comprend 15 membres dont 1 président et 14 vice-présidents. Chaque vice-président dispose d'une délégation territoriale. Jacques RANNOU est le vice-président du comité territorial dont fait partie la commune de TREGUNC. Les comités territoriaux sont composés d'élus municipaux, ils se réunissent 2 fois par an pour faire le point sur les programmes de travaux.

Envoyé en préfecture le 02/12/2019

Reçu en préfecture le 02/12/2019

Affiché le

- 2 DEC. 2019

ID : 029-212902936-20191126-DE26118-DE

Ses principaux domaines d'intervention sont :

- Le service public de distribution d'électricité ;
- L'éclairage public : maîtrise d'ouvrage des travaux, maintenance et exploitation des installations ;
- Les communications électroniques : enfouissement des réseaux et déploiement de la fibre optique jusqu'à l'habitation ;
- La compétence gaz : le SDEF exerce la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférente au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz ainsi qu'à la fourniture de gaz. Trégunc a transféré sa compétence au SDEF en 2018.
- L'assistance et le conseil aux collectivités ;
- Les énergies renouvelables : photovoltaïque, certificats d'économie d'énergie, conseil en économie partagé auquel la commune a adhéré pour étudier l'amélioration énergétique de ces équipements ;
- Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques (2 bornes installées parking BEAUJEAN et parking QUENTEL)

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2018 d'activités du SDEF.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 28 novembre 2019
LE MAIRE
Olivier BELLEC

